

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 35

Artikel: Rien de nouveau sous le soleil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de fumier roulé sur le pré du voisin..... Que sais-je ? Et dès lors, c'avait été une haine à mort.

Un jour, ils se trouvèrent côté à côté dans une chaîne d'incendie. Pour ne pas paraître céder la place, ils restèrent. Pendant longtemps, ils évitèrent de se regarder, leurs mains même évitèrent de se rencontrer. Puis quand tout fut fini, que de leurs poitrines s'échappa un double soupir de soulagement, ce fut irrésistible :

— Jean-Louis, dit Marc, c'est fini, nos nièces.

— D'accord, fit l'autre, en tendant la main.

Oui, je l'aime, l'incendie, parce qu'il fait éclore, sous la rude écorce de nos paysans, une foule de sentiments généreux. Les sinistrés ont perdu leur maison, presque tout leur butin, mais ils trouveront autour d'eux de la sympathie, de l'affection, et l'un compense l'autre.

PIERRE D'ANTAN.

Pauvres lièvres.

Ensuite d'arrêté du Conseil d'Etat, la guerre est déclarée au gibier à partir d'aujourd'hui. A cette occasion, nous donnons à nos lecteurs quelques détails sur la vie et les mœurs de ce pauvre lièvre qu'on va chasser avec acharnement.

En voyant ce gentil petit animal tour à tour poursuivi par les embûches et le plomb meurtrier, on se demande comment l'espèce entière n'est pas depuis longtemps éteinte. Heureusement que la Providence le protège, en lui donnant en partage la fécondité, puis la vitesse pour fuir et dépister ses persécuteurs.

Ce quadrupède ne vit pour ainsi dire que la nuit ; c'est alors qu'il se promène, qu'il mange et conte fleurette à sa compagne. La lune trahit ses évolutions et ses ébats ; il recherche ses pareils et joue avec eux ; tous sautent, coursent les uns après les autres, ou se racontent toutes les frayeurs, tous les déboires, tous les pièges qui leur ont été tendus dans la journée et auxquels ils ont échappé. Ils en font souvent de bons rires et se consolent de leurs misères.

Ces innocentes distractions, ces jeux se prolongent assez tard, à moins que quelques bruits ne viennent les troubler. Alors ils filent chacun de son côté, interrompant brusquement la partie commencée.

C'est dans ces pérégrinations nocturnes que l'animal apprend à connaître le pays, les ressources qui lui fournissent les différents points de la contrée qu'il habite. Il a combiné tout un plan de campagne qu'il modifie suivant les besoins. Il le suit si bien que celui qu'on n'a pu prendre un jour et qu'on chasse de nouveau le lendemain conduit chiens et chasseurs par les mêmes voies.

Le lièvre ne s'accclimate guère en un pays qui ne lui convient pas. D'illustres chasseurs de St-Pétersbourg avaient fait venir à grands frais, de Moscou, 400 lièvres. Dès que ces bêtes furent amenées à destination, leurs propriétaires convoquèrent pour les occire, le ban et l'arrière-ban des chasseurs indigènes. Trois cents rabatteurs et quatre-vingts tireurs se réunirent sur le champ de bataille. Les traqueurs se lancent vivement, mais les fusils restent muets ; la seconde, la troisième battue n'ont pas plus de succès. Stupéfaction générale !.... A peine descendus du véhicule qui les avait amenés, les lièvres de Moscou s'étaient remis en route pour leur contrée natale.

Le lièvre, nous dit Toussenel, sait sur le bout des ongles la géologie du canton qu'il habite, ainsi que le terrain qui conserve le moins la piste. Il est certain aussi que les lièvres se communiquent entre eux les notions qu'ils ont acquises ; car on a vu dans le même

mois, dix lièvres de la même contrée recourir au même stratagème. Ce stratagème était local et exigeait une connaissance approfondie des lieux.

Mais de toutes les rouerries du lièvre, ajoute le même écrivain, la plus spirituelle est celle du panier de chasse.

En Gascogne, vivait un vieux lièvre dont les ruses, pour dépister meutes et veneurs, auraient pu fournir la matière d'un volume. Un jour qu'il arpentait les guêtres, poursuivi par une quinzaine de chiens, il rencontre un bau-det qui chemine lentement vers la ville, chargé d'une cargaison de gibier, lièvres, lapins, canards. Soudain, l'idée lui vint de prendre place parmi ces cadavres, certain que nul ne viendrait le chercher en pareille compagnie.

Il saute dans un des paniers, s'y blottit et attend les événements. La meute, arrivée sur les lieux, s'emporte après la bourrique. Le propriétaire accourt pour défendre son bien. Survient les piqueurs qui lui aident à donner une correction aux harpilleurs indignes qui prennent change sur la mort. Un coup de sifflet commande le retour et, le péril passé, notre espionne saute légèrement à terre aux yeux du marchand stupéfié, qui s'imagine déjà que la résurrection s'est mise parmi ses morts.

Le lièvre est pour nous un exemple de sobriété : le lièvre ne boit pas. Il n'est guère de Vaudois dont on puisse en dire autant.

De l'hygiène en chemin de fer.

On s'occupe fort de l'hygiène publique depuis quelques années, et l'on a mille fois raison. Il suffit de négliger les plus élémentaires soins de propreté et de prudence pour déchaîner une épidémie de petite vérole ou de typhus sur toute une contrée. Aussi toutes les villes soucieuses du bien-être général ont-elles introduit une infinité de mesures auxquelles nul ne songeait il y a un demi-siècle. Non seulement, on analyse les eaux alimentaires, on inspecte les boucheries, les cafés et brasseries ; mais on a encore des règlements fixant le nombre de cube d'air des chambres à coucher nécessaire à chaque dormeur, interdisant le battage des tapis sur la rue, par les fenêtres, déterminant le moment où les maisons neuves deviennent habitables, etc. ; on facilite les ablutions de la jeunesse par des salles de bain installées dans les écoles ; des camions hermétiquement fermés transportent dans des laboratoires spéciaux les vêtements, les objets de literie dont la désinfection est reconnue nécessaire.

Mais les efforts des hygiénistes ne s'arrêtent pas là. Au Congrès international d'hygiène et de démographie qui vient de se tenir à Paris, un délégué a insisté longuement sur les dangers d'infection provenant des crachats. — Comme on ne peut savoir si les personnes qui expectorent sur la voie publique sont atteintes ou non de tuberculose pulmonaire, il y aurait lieu, a-t-il dit, de décreté l'interdiction absolue de cracher à la rue.

La défense peut être bonne, mais il est probable qu'on n'arrivera jamais à la faire observer.

Un autre congressiste, le docteur Baudot, a présenté, sur l'hygiène en chemin de fer, un rapport dont voici textuellement les conclusions essentielles :

« Interdiction aux voyageurs atteints d'une maladie contagieuse de monter dans les voitures ordinaires de transport. » (Il y aurait des coupés pour fiévreux, pour tuberculeux, pour varioleux, comme il y a des compartiments pour non fumeurs).

« Obligation pour ces voyageurs de déclarer leur maladie au chef de la gare où ils veulent

prendre le train. » (Montrer sa langue au guichet en prenant son billet).

« Substitution du balayage humide au balayage sec. » (A imiter dans les appartements).

« Interdiction de cracher sur le plancher des wagons, des salles d'attente, des vestibules. » (Excellent affaire pour les marchands de crachoirs).

« Mise à la disposition des voyageurs et du personnel d'une eau potable dans les gares. »

« Interdiction aux employés de se rendre chez les débitants de vin, pendant la durée de leur service. »

Des conclusions semblables ont été développées par le docteur Chavigny en ce qui concerne l'hygiène sur les navires.

Chose curieuse, le congrès ne s'est occupé en aucune manière des mesures sanitaires au théâtre, non plus qu'à l'église. La santé des foules qui se pressent dans ces lieux n'aurait-elle pas droit aux mêmes soins que celle des voyageurs ? Ne serait-il pas bien simple d'exiger de toute personne qui va au sermon ou qui se propose d'entendre les *Cloches de Corneville* ou *Cyrano de Bergerac*, ne serait-il pas bien simple d'exiger qu'elle se fasse préalablement tâter le pouls et ausculter ?

Vrai, il y a là une grave lacune, que nous signalons au prochain congrès des hygiénistes, et nous ne doutons qu'ils ne partagent tous notre avis, de même qu'ils ont été unanimement à reconnaître la justesse des constatations ci-après du docteur Baudot sur l'hygiène défécu-tueuse des chemins de fer :

« En dépit de leur confortable, souvent même à cause de celui-ci, les wagons de nos trains les plus luxueux, et cela sur toutes les voies ferrées existantes, constituent d'admirables étuves de culture pour microbes, si bien que l'on peut toujours redouter, en montant dans un compartiment, d'y récolter le germe funeste d'une maladie contagieuse oublié dans un coin du capitonnage par un malade précédemment véhiculé. »

Voyageurs de 1^{re} classe, que de risques vous courrez !

Les wagons de III^{me} classe sont souvent malpropres et on y sent perpétuellement le tabac : mais ils peuvent au moins se nettoyer très facilement à grande eau ; et puis l'odeur de la pipe et du cigare ne doit pas précisément être propice aux microbes. D'où l'on peut conclure que pour voyager sans courir le risque d'attraper une vilaine maladie, il faut imiter Favey et Grognuz, qui évitaient les compartiments de non fumeurs et qui voyageaient toujours dans des « premières en bois. »

x. x.

Rien de nouveau sous le soleil.

Les ascenseurs ne sont plus l'apanage des grands hôtels ; on en dote maintenant les maisons privées, ainsi qu'on peut le voir entre autres à Lausanne. Dans les grands centres, en Amérique notamment, où les bâtisses de quatorze étages et plus sont communes, c'est devenu d'un usage courant. On ne connaît en revanche pas encore les ascenseurs en Perse ; aussi ont-ils absolument séduit le shah, durant sa visite à l'Exposition universelle. Les journaux parisiens nous annoncent qu'il a chargé son grand-vizir d'en établir au palais de Téhéran. Il a été amené à prendre cette décision en apprenant qu'à Versailles, sous le roi-soleil, des ascenseurs existaient déjà.

Une curieuse note de Saint-Simon, qu'on trouve dans le *Journal de Dangeau*, ne laisse aucun doute à cet égard.

« Ce bonhomme Villayer, dit Saint-Simon, — M. de Villayer était un des quarante, — ce bonhomme Villayer était plein d'inventions singulières et avait beaucoup d'esprit. C'est peut-être à lui qu'on doit celle des pendules et des montres à répétition, pour en avoir excipé

le désir. Il avait disposé à sa portée, dans son lit, une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres des heures étaient creusés et remplis d'épices différentes, en sorte que, conduisant son doigt le long de l'aiguille, sur l'heure qu'elle marquait ou au plus près de la division de l'heure, il goûtait ensuite, et, par le goût et la mémoire, connaissait, la nuit, l'heure qu'il était.

» C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes qui, par des contre-poids, montaient et descendaient seules entre deux murs à l'étage qu'on veut en s'asseyant dedans, par le seul poids du corps, et s'arrêtent où l'on veut. M. le prince s'en est fort servi à Paris et à Chantilly. M^{me} la duchesse, sa belle-fille et fille du roi, en voulut avoir une de même pour son entresol, à Versailles, et voulant y monter un soir, la machine craqua et s'arrêta à mi-chemin, en sorte que, avant qu'on pût l'entendre et la secourir, en rompant le mur, elle y demeura trois heures engagée. Cette aventure la corrigea de la voiture et en a fait passer la mode. »

Rien de nouveau sous le soleil.

Le fou.

Comme j'é passais, avec mon ami Théodore et quelques autres vieux camarades, sur le boulevard des Italiens, nous rencontrâmes tout à coup cet excellent Florimond Poupette, celui que nous appelions familièrement « papa Florimond » tant c'était une bonne pâte d'homme, et, à mon grand étonnement, Théodore ne lui donna pas de coup de chapeau.

— Tu ne le salues plus ? demanda l'un de nous.

— Théodore se pencha vers moi et, à voix basse, me glissa qu'ils étaient brouillés à mort, depuis trois mois.

— Tu lui auras fait encore quelque farce, grand misérable, suivant ta mauvaise habitude ?

— Oh ! une farce si petite, si minuscule vraiment, que ce n'était pas la peine de s'en fâcher.

— Mais tu ne nous as jamais conté cela ! fîmes-nous en chœur.

— Peut-être bien ! Que voulez-vous ? J'en ai tant fait et à tant de gens !

Mon ami Théodore était, en effet, le plus terrible farceur de France et de Navarre. C'était sa joie d'humour ses concitoyens et d'épouvanter son prochain. Il disait qu'il prenait ainsi sa revanche contre la vie.

— Et de quelle façon mystifias-tu papa Florimond ?

— De la façon la plus innocente du monde. Je l'avais simplement fait passer pour un fou !

— Pour fou ! clamâmes-nous ensemble, indignés....

— Mais ne serions-nous pas mieux, pour causer, attablés devant quelques vastes bocks ? ajouta Théodore en manière de parenthèse.

La parenthèse était fort juste et nous nous installâmes au premier café qui se présenta, celui où justement il y a une si jolie servante.

Quand la belle fille eut apporté tout un édifice de consommations des plus variées, Théodore bouscula sa pipe, ajusta son faux-col, se découvrit et commença :

— En ce temps-là, je me trouvais, l'âme vague, à errer mélancoliquement sur ce boulevard, aux environs du déjeuner. Une taverne, celle-là même où nous sommes, précisément, me tendait les bras, envoyant à mon odorat subtil les plus séduisants fumets.

— Étant seul avec mon désespoir, ce qui n'est guère mon habitude, je réfléchis longuement, puis je me décidai à entrer, ayant ouï dire que Lise, la servante, possédait des yeux superbes.

— Messieurs, constatez plutôt. »

Nous constatâmes et nous nous inclinâmes convaincus.

— Or, à peu près en même temps que moi, venait d'entrer Florimond Poupette en personne. Singulier hasard, n'est-ce pas ? Très expansif de ma nature, je m'apprêtais à lui tourner quelques paroles de bienvenue, quand cet homme, messieurs, cet homme mal élevé, ne daigna pas m'apercevoir.

— J'étais pourtant de mise correcte et ma tenue était décente. Mystère !

» Peu flatté de ce dédain et le voyant s'installer à une petite table, en me tournant le dos carrément, je décidai qu'il paierait cela de belle façon...

» J'appelai Lise et, lui glissant une belle pièce blanche, je lui dis à l'oreille, une oreille qui est la plus rose du monde :

— Vous voyez ce monsieur qui dîne là-bas... Eh bien ! ce monsieur est fou !

» Lise eut un sursaut.

— Ne craignez rien, jeune soubrette, il a la folie très douce, à condition toutefois qu'on ne le contrarie en rien. Je suis un ami de la famille, chargé de le surveiller et de le suivre discrètement partout, afin d'avertir ceux qui s'approchent et de ne pas le perdre de vue. Je vous recommande autant que possible de ne point lui parler : la moindre discussion amènerait des crises. Je paierai ce qu'il dépendra.

» Evitez surtout soigneusement de lui apporter sa note, quand il vous, la réclamera : c'est ce moment-là qui est dangereux.

» J'ajouterais que c'est un très grand personnage, un prince de maison royale, qui est de passage à Paris. On ne saurait trop le ménager. »

» Vous pensez si Lise fut intéressée par ce récit. Elle s'empessa de le communiquer au patron, qui mit la patronne au courant.

» Cette respectable dame se dressa derrière ses piles de soucoupes pour voir la physionomie du malheureux prince fou qui dinait là. Elle craignait bien un peu la crise annoncée et se demandait si son établissement n'en souffrirait pas. Mais, comme c'était un honneur pour elle de recevoir un pareil hôte, elle donna des ordres sévères pour qu'on accomplit à la lettre mes prescriptions.

» Tout le restaurant bientôt fut prévenu. Les diners voisins, qui avaient entendu quelques bribes de mes paroles, regardaient « le fou » curieusement, et des marmitons venaient le considérer du pas de la porte.

» Un vieux professeur, mon voisin de table, qui connaissait sans doute l'Almanach de Gotha, insinua qu'on avait peut-être affaire au prince régnant de Bavière.

» Pendant ce temps, papa Florimond dégustait un rosbif aux pommes. Mais il était énervé par cette servante qui s'obstinait à ne pas vouloir lui répondre et fixait sur lui des yeux égarés.

» Il s'était aperçu, en outre, que tout le monde le regardait.

» Avec inquiétude il se tâta, rajusta sa cravate, s'assura des boutons de son gilet, craignant quelque oubli, dans sa mise, qui pût le rendre ridicule. Moi, je le guignais du coin de l'œil et, ayant soldé, par avance, le prix de son déjeuner, soit 4 fr. 25, j'attendis l'heure décisive où il réclamerait sa note.

» Il était devenu furieux. Ayant avalé au galop un café qui l'avait brûlé et s'étant étranglé presque avec son petit verre de chartreuse, il frappa un coup de poing sur la table, coup si violent que, dans les soucoupes, les petites cuillères tremblèrent.

» — L'addition, gronda-t-il.

» Lise tourna les talons, soudain absorbée par le nettoyage d'une table déserte. Le patron s'engouffra dans la cuisine et la patronne baissa le nez dans son registre.

» — La note, tonnerre ! reprit-il.

» Rien ne bougea.

» Ah ! ce fut un joli vacarme. Il apostropha ses voisins et traita Lise de drôlessé.

» Décidément c'était la crise.

» Je jugeai bon de m'éclipser, laissant le prince royal en tête à tête avec cette addition qu'on ne voulait pas qu'il payât.

» Mais, au passage, je crois qu'il me reconnut et comprit. Nous ne nous saluons plus du tout depuis ce temps. »

Et tandis que Théodore riait de son bon gros rire, au souvenir de cette mystification dont il avait été l'auteur, nous entendîmes un autre rire qui perlait en notes joyeuses.

— C'était Lise qui avait tout entendu et se tordait, petite folle.

HENRI DE FORGE.

Pigron et le dzenehlies.

Quand caquon vo fâ on service, faut bin s'en rassoveni et, s'on pâo reindre, tant mi !

Pigron étais on pourro ovrai qu'avâi prâo à férè po niâ lè dou bets ; l'avâi na troupa d'ein-

fants et quand on n'a rein et qu'on a prâo mar-maille, faut sè budzi, kâ lo medzi n'arrêvè pas tot solet à l'hotô. Pigron allâvè don ein dzornâ decé delé et coumeint l'étâion tot crâno ovrai, tsacon lo démandâvè et dinse l'ovradzo ne lâi manquâvè pas.

Y'a on parti dè senannès, l'étâi tsi Bourcand, on bon vilho qu'avâi prâo mounia et que viquessai tot solet avoué sa fenna ; adon coumeint l'avâi misâ dou moules dè la coumouna, l'avâi étâ criâ noutron gaillâ po lè lâi réssi et tsappliâ.

Bourcand sè tegnâi dâi dzenelhiès que lâi faisoint tant d'âo que l'en reveindâi, mâ n'en arâi jamé pi bailli 'na demi-dozanna à dâi pourro, kâ lè dou vilho teniont qu'on dianstre à la mounia.

Adon, coumeint Pigron tsapliâvè cé bou tot proutse dè la dzenelhrie et que l'oufessâi totès lè vourâbès tsantâ lè dzenelhiès, lè zâo l'âi ont fe einvia et s'est de : « Pisque clliâo dou vilho démons n'ont pas la concheinâ dè m'en bailli po férè pi onn'omeletta, vu mè servi mè mimo », et lè iâdzo que 'na dzenehlie avâi bâtsi dè tsantâ, l'allâve ein catson queri lâo que catâvè permis son bou et, quand l'avâi fini sa dzornâ, rapportâvè ti clliâo zâo à la baraqua. Dinse, sa fenna avâi dè que férè dâi bounès z'omelettes po ti clliâo bouébo que s'ein régâlavan tant que pévâi la fin de la senanna, n'en volliâvânt perein medzi et que l'a falliu lè lâo couaire tot dûs po que pouésant s'amusâ à lâ croquâ pâ lo pailo, coumeint à Pâquié.

Quand Pigron eut tot copâ et que lè dou moules furent eintétsi à lénau, Bourcand lo criè po lâi râgliâ sè dzornâ, mâ devant d'allâ amont le fourrè dein sa tsemise, su se n'estoma, huit zâo que l'avai accrotsi tandi lo dzo.

— Ora, tai ! tè revint nào francs cinquanta, es-tou conteint ? lâi fe lo vilho.

— Oï, grand maci, l'onnellio Bourcand, dese Pigron, su conteint, mâ pas dè cè ardzeint !

— Et dè quiet ?

— Su conteint dè vôtârâ dzenelhiès, kâ lè z'amâvo tant, vaidès-vo, que vê m'en einohy et, quand yesondzo que ne vê perein lè revaire, yé que oquie que mè boratâ (et sè mettâi la manio l'avâi fourrâ lè zâo robâ) ; assebin, l'onnellio Bourcand, vo z'arâi bin la bontâ dè lâo férè bin dâi salutachons et dâi remarchéments po mè et dîtès lâo pi que lâo z'apportârè oquie dè bon âo bounan, se vo pllié !

**

Cartes postales. — Les cartes illustrées tendent à devenir des œuvres d'art. La série de dix que la maison Payot vient d'édition est certainement ce qui s'est fait de mieux jusqu'à présent dans le genre. Ce sont des vues du lac, avec bateaux de toute sorte et perspectives de montagnes, reproductions d'aquarelles de M. Hermenjat. Les couleurs sont vives et fraîches, pas criardes ; toutes ces cartes n'ont pas le même charme, mais l'ensemble est fort joli.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit : « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques, j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les Pilules hématogènes du docteur Vinde vogel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

HOTELS, PENSIONS, RESTAURANTS

LIVRES DE BONS

numérotés et perforés,

PAPIER DE COULEURS DIFFÉRENTES

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.